



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Voirie urbaine : Paris

Question écrite n° 6647

### Texte de la question

L'année 1989 sera, on le sait, l'occasion de rappeler et de célébrer les événements et les acquis de la Révolution française. Les symboles de cette grande période de l'histoire de notre pays et du monde seront omniprésents et permettront à nos concitoyens de mesurer l'importance toujours actuelle de l'œuvre révolutionnaire. On ne saurait, pour autant, passer sous silence la période de réaction et de contre-révolution qui intervint dans l'Europe entière après la chute de Napoléon. Celui-ci avait déjà obéré très largement l'héritage de 1789, mais les systèmes politiques de restauration firent table rase de la plupart des valeurs révolutionnaires au profit de monarchies et privilèges rétablis dans leurs prerogatives archaïques. Les années 1815-1830 furent marquées par un retour à l'ancien régime et par des persécutions contre les libéraux et les patriotes. Notre pays participa pleinement à ces persécutions tant en France qu'à l'étranger. L'expédition d'Espagne en 1823 en est la preuve la plus douloureuse. Conduit par les ultras, notre pays accepta, au congrès de Vérone, de combattre le gouvernement libéral d'Espagne afin de rétablir sur son trône le despote Ferdinand VII. Avec l'aide décisive de la France, il retrouva toutes ses prerogatives et régna durant ce que les Espagnols appellent « l'ignominieuse décennie ». La prise du Trocadéro, le 31 août 1823, qui amena la reddition de Cadix, marqua l'effondrement du gouvernement libéral espagnol combattu par les armées françaises, instrument de la Sainte-Alliance. Une exposition universelle (celle de 1878), créa le palais du Trocadéro. Une autre, celle du Front populaire en 1937, le remplaça par le palais de Chaillot : celle de 1989 aurait pu, si elle avait eu lieu, effacer définitivement l'évocation du Trocadéro qui subsiste à travers une station de métro et la place du Trocadéro et du 11-Novembre. C'est pourquoi M Roland Carraz demande à M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire si, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution, il a l'intention d'intervenir auprès de la mairie de Paris afin de donner à cette place un nom conforme aux valeurs républicaines que nous a léguées la Révolution. On ne peut, en effet, se satisfaire de voir l'une des plus belles places de Paris (ainsi d'ailleurs que d'autres artères de la capitale) porter le nom d'un événement qui marque l'écrasement par la France monarchiste d'un mouvement libéral et patriotique.

### Texte de la réponse

Reponse. - La place du Trocadéro, située derrière le palais de Chaillot, fait partie du domaine public de la Ville de Paris. Celle-ci, comme toutes les communes, est seule compétente pour l'attribution de noms à sa voirie et l'Etat ne peut en aucun cas s'immiscer dans ce domaine. Il appartient aux intéressés, habitants de la ville et à leurs représentants au sein du Conseil de Paris, de saisir celui-ci en vue d'une telle modification.

### Données clés

**Auteur :** [M. Carraz Roland](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6647

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé** : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

**Ministère attributaire** : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 12 décembre 1988, page 3583